

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 84 (1958)  
**Heft:** 1: Routes en béton, fascicule no 2

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)  
de la Section genevoise de la S.I.A.  
de l'Association des anciens élèves de l'E.P.U.L. (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole  
polytechnique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: J. Calame, ing. à Genève

Vice-président: † G. Epitaux, arch. à Lausanne

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.

Genève: Cl. Grosgruin, arch.; E. Martin, arch.

Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.

Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.

Vaud: A. Gardel, ing.; A. Chevalley, ing.; E. d'Okolski, arch.;

Ch. Thévenaz, arch.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: A. Stucky, ing.

Membres: M. Bridel; R. Neeser, ing.; P. Waltenspuhl, arch.

Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

## RÉDACTION

D. Bonnard, ing.  
Rédaction et Edition de la S. A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

## ABONNEMENTS

1 an . . . . .	Suisse Fr. 26.—	Etranger. . Fr. 30.—
Sociétaires . . . . .	» 22.—	» . . . 27.—

Prix du numéro . . . . . » 1.60

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,

N° II. 57 75, Lausanne.  
Adresser toutes communications concernant abonnement, changements  
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,  
Lausanne

## ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page. . . . .	Fr. 275.—
1/2 " . . . . .	» 140.—
1/4 " . . . . .	» 70.—
1/8 " . . . . .	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales



## SOMMAIRE

Les pistes routières en béton précontraint, par F. Panchaud, ingénieur-conseil, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

La route expérimentale de Möriken, par le Dr A. Voellmy, chef de service au Laboratoire fédéral d'essai des matériaux à Zurich

## DIVERS

21<sup>e</sup> journée de la haute fréquence — Bellerive-Plage a vingt ans

## ORGANISATION ET FORMATION PROFESSIONNELLES

Pour un enseignement post-universitaire européen concernant les ingénieurs — L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne crée un cours de génie atomique

## CHRONIQUE

Les Congrès — Bibliographie — Carnet des concours — Documentation générale — Documentation du bâtiment — Service de placement

SUPPLÉMENT : Annexe au « Bulletin S.I.A. » N° 15

## LES PISTES ROUTIÈRES EN BÉTON PRÉCONTRAINTE

par F. PANCHAUD. ingénieur-conseil, professeur à l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne<sup>1</sup>

### I. Généralités

#### 1. Introduction

Aujourd'hui la chaussée en béton est un système de construction qui a fait ses preuves et qui rivalise avantageusement dans de nombreux cas avec les chaussées souples. Cependant, l'obligation de prévoir des joints de contraction relativement rapprochés, pour lutter contre les conséquences des déformations du béton, reste la critique principale que beaucoup opposent à ce genre de revêtement. Aussi recherche-t-on une technique qui permette de supprimer les joints et de réaliser un revêtement continu semblable à ce point de vue au revêtement souple.

L'application de la précontrainte, en conférant artificiellement au béton une résistance accrue à la traction, est une solution tentante. L'idée n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été appliquée à des réalisations spectacu-

laires comme les pistes d'aviation d'Orly et d'Alger, qui sont connues de tous les spécialistes. La transposition d'une telle technique à la construction de pistes routières a également fait l'objet d'une intéressante application sur un tronçon de route près de Bourg-en-Bresse.

En Suisse, jusqu'à ces dernières années, rien n'avait été entrepris dans ce domaine. Aussi est-il apparu intéressant d'en étudier une application. On a choisi à cet effet deux ouvrages de modeste envergure, puisqu'il s'agit de deux chemins vicinaux de 2,50 m de largeur et de 500 m et 334 m de longueur.

L'objet de cette communication est de rappeler successivement les problèmes posés, de décrire les ouvrages exécutés, de grouper les observations effectuées à cette occasion et de commenter les résultats acquis.

#### 2. Rappel des problèmes

#### posés par les pistes en béton précontraint

Certes, une piste routière doit résister en premier lieu aux efforts mécaniques provenant des charges roulantes ;

<sup>1</sup> Communication présentée au 1<sup>er</sup> Congrès de la route en béton, Rome, 16-19 octobre 1957. (Voir Bulletin technique du 21. XII. 57.)